

I. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES GÉNÉRALES

I.1 – Gros œuvre et façade :

- Fondations adaptées à la nature du sol, en béton, suivant calcul du Bureau d'Etude
- Murs de façade en béton banché ou maçonnerie d'agglomérés, ou brique de terre cuite
- Murs porteurs, murs séparatifs entre logements et refends intérieurs seront réalisés en béton banché ou maçonnerie d'agglomérés, épaisseur suivant calcul du Bureau d'Etude
- Escaliers collectifs en béton brut
- Planchers des logements en dalles pleines et/ou pré-dalles, épaisseur suivant calcul du Bureau d'Etude
- Revêtement des façades en enduit hydraulique ou revêtement de type RPE ou peinture pliotlite ou façade ventilée avec bardage métallique

I.2 – Isolation :

- Isolation de façade par doublage intérieur ou extérieur avec complexe en plaque de plâtre et polystyrène expansé, ou laine de verre ou de roche. Epaisseur suivant étude thermique
- Isolation des toitures terrasses sur les logements en polystyrène extrudé ou en polyuréthane, épaisseur suivant étude thermique.
- Isolation des planchers des logements sur locaux non chauffés en laine de verre ou de roche suivant étude thermique

I.3 – Étanchéité :

- L'étanchéité des terrasses non accessibles sera assurée par complexe étanchéité et protection lourde ou par complexe auto protégé

II. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS ÉQUIPEMENTS

2.1 – Sols et plinthes :

Les revêtements des sols seront proposés en plusieurs teintes, sélectionnées par l'architecte :

- LOCAUX PRIVATIFS : Pose droite de carrelage en grès émaillé 60X60 de Marque MARAZZI ou équivalent Isolation conforme à la réglementation, avec plinthes assorties.
Les carrelages seront proposés en plusieurs teintes, sélectionnées par l'architecte.
- TERRASSES PRIVATIVES : Carrelage en grès ingélif ou dalle de carrelage sur plots 60X60 ou dalle sur plot en béton 50X50

2.2. – Peintures et revêtements muraux :

- Pièces sèches : Peinture mate blanche sur les plafonds et les murs, finition lisse
- Salles de bain : Peinture satiné blanche sur les plafonds et les murs, finition lisse
Faïences de Marque SALONI ou équivalent jusqu'à 2 m de haut sur toute la périphérie de la pièce.
Les faïences murales seront proposées en plusieurs teintes en harmonie avec le revêtement de sol

2.3. – Menuiseries extérieures :

- L'ensemble des fenêtres et porte-fenêtre en Aluminium avec 1 ou 2 vantaux avec ou sans partie fixe
- Vitrage isolant conforme aux normes thermiques et acoustiques

2.4. – Fermetures extérieures :

- Système d'occultation :
Volets roulants avec manœuvre motorisée électrique lame aluminium et coffre en saillie ou volet pliant-coulissant manuel métallique.

2.5. – Cloisons intérieures :

- Cloisons de distribution de type PLACOSTYL ou similaire, épaisseur 72mm
- Soffites, masquettes et faux-plafonds
Localement, pour masquer des canalisations, certaines pièces intérieures reçoivent un faux-plafond ou un caisson en plaques de plâtre destinées à recevoir une peinture. Isolation acoustique suivant réglementation en vigueur.

2.6. – Menuiseries intérieures :

- Portes palières type bloc porte anti-effraction avec serrure trois points, seuil à la suisse et microviseur.
- Portes intérieures à âme pleine, blanche sur huisseries métalliques ou bois avec poignées en métal brossé sur rosace
- Placard : portes coulissantes ou pivotantes, équipés d'étagères, d'une tablette et d'une tringle
- Les escaliers seront réalisés serrurerie ou béton, marches en bois, garde-corps et main courante serrurerie.

2.7. – Plomberie – Sanitaire :

- Baignoires en résine blanche CORVETTE de JACOB DELAFON avec tablier faïencé 170X80 ou équivalent
- Receveurs KYREO de JACOB DELAFON de douche en porcelaine blanche extra plat 120X80 ou équivalent
- Meuble suspendu simple vasque NOJA de SALGAR, ou équivalent, proposé en 4 finitions au choix. Dimensions suivant plan
- Robinetterie mitigeur SQUARE de PAINI ou équivalent
- Colonne de douche SQUARE de PAINI ou équivalent, comprenant une douchette à main, une douche de tête, et un flexible anti-torsion
- WC suspendu ODEON de JACOB DELAFON ou équivalent en porcelaine vitrifiée avec système de chasse encastré et dispositif silencieux
- Alimentation et évacuation en attente pour lave-vaisselle et lave-linge

2.9. – Ventilation Contrôlée :

- Ventilation mécanique centralisée des salles de bains, WC et cuisine assurée par un système de conduits en acier galvanisé raccordés aux extracteurs en toiture
- Ventilation des paliers d'étage par conduits de désenfumage avec des volets d'obturation commandés par des détecteurs de fumée, conformément aux dispositions de la réglementation incendie.

2.10. – Production d'eau chaude sanitaire et chauffage

- Production d'eau chaude sanitaire réalisée depuis une chaufferie collective composée d'une pompe à chaleur et ballons de stockage
- Le chauffage et le rafraîchissement du séjour et des chambres sera produit par une pompe à chaleur et diffusé en gaine dans le faux plafond
- Régulation de la température par thermostat d'ambiance pièce par pièce
- Sèche-serviette électrique dans les salles d'eau de chez ATLANTIC ou équivalent
- 1 robinet de puisage par terrasse

2.12. – Équipement électrique :

- Distribution de type encastrée conforme à la norme NF C 15-100
- Appareillage de gamme Schneider Série UNICA ou similaire
- Deux points lumineux et deux prises étanches sur les terrasses.

2.13. – Courants faibles :

- TV - FM : antenne collective TNT avec une prise dans le séjour et une prise dans la chambre principale
- Pré-raccordement au réseau Fibre Optique
- Contrôle d'accès de la platine de rue par Vidéophonie

III. ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS

- Hall d'entrée décoré par l'architecte avec sas de sécurité et boîtes aux lettres individuelles
- Ascenseurs 8 personnes
- Porte pivotante électrique télécommandée pour accéder au parking

L'acquéreur

Lu et approuvé, bon pour accord

Le vendeur

Important : Il est expressément prévu que, dans le cas ou pendant la construction, la fourniture ou la mise en œuvre de certains matériaux, équipements ou matériels se révéleraient impossible, difficile ou susceptible d'entraîner des désordres et ce, pour un motif quelconque (exemple : réglementation, respect des labels et certifications, retards d'approvisionnements, défauts de fabrication, impératifs techniques ou en cas d'apparition de matériel nouveau...), le maître d'ouvrage pourra remplacer ces matériaux, équipements ou appareils ou en modifier la mise en œuvre, par d'autres de qualité au moins équivalente. Les cotes et les surfaces mentionnées sur les plans sont indiquées sous réserves des tolérances de construction, tel que défini dans l'acte de vente. Parking non soumis norme NFP 91 120



Notice Descriptive Sommaire

Luxury Collection
Lot 801- Lot 802 - Lot 803